



BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



NOTE MENSUELLE D'INFLATION

MARS 2025

TABLE DES MATIÈRES

I.- Introduction.....	PAGE 3
II.- Évolution de l'inflation globale en mars 2025.....	PAGE 3
III.- Évolution des principales fonctions de consommation en mars 2025.....	PAGE 4
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays.....	PAGE 5
V.- Évolution de l'inflation sous-jacente, des produits échangeables et des produits industriels.....	PAGE 6
VI.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en mars 2025.....	PAGE 7
VII.- Prévisions d'inflation.....	PAGE 7



I.- INTRODUCTION

Cette note analyse l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Haïti au cours du mois de mars 2025. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent la variation de l'IPC.

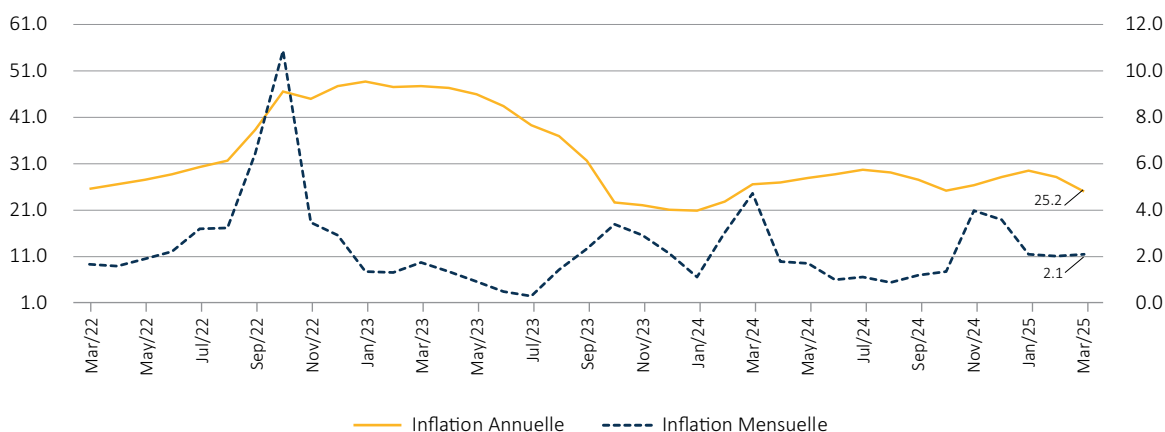
II.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION GLOBALE EN MARS 2025

L'indice global des prix à la consommation (IPC, base 100 en 2017-2018), qui se chiffrait à 479,8 en février 2025, est passé à 489,8 en mars 2025, enregistrant ainsi une croissance mensuelle de 2,1 %, contre 2 % le mois précédent. Par ailleurs, en variation annuelle, le rythme d'accroissement de l'indice global a ralenti de 3,2 points de pourcentage comparativement au mois précédent en affichant une hausse de 25,2 %. Cette progression demeure relativement élevée mais représente le niveau le plus bas depuis février 2024.

D'octobre 2024 à mars 2025, l'inflation mensuelle cumulée a atteint 16,1 %, contre 18,6 % en comparaison à la même période de l'exercice antérieur. Le taux moyen mensuel de l'inflation pour les 6 premiers mois a atteint 2,30 %, contre 2,31 % sur la même période de l'exercice passé. Ce taux moyen est nettement supérieur à celui enregistré chez nos principaux partenaires commerciaux sur la même période (États-Unis : 0,21 % et République dominicaine : 0,31 %).

Graphique 1

Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en mars 2025 (en %)



Source : Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI)

III.- ÉVOLUTION DES PRINCIPALES FONCTIONS DE CONSOMMATION EN MARS 2025

L'accélération de l'inflation mensuelle en mars 2025 est imputable à la hausse de l'indice de deux fonctions de consommation : « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+1,6 pp à 6,5 %) et « Communication » (+20 pb à 0,3 %). Dans le même temps, le rythme de progression de l'IPC de tous les autres postes a ralenti ou stagné.

Le ralentissement de l'inflation annuelle est imputable à l'évolution de la plupart des divisions de consommation dont: « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (28,2 % contre 33,9 %), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (17 % contre 21,4 %), « Articles d'habillement et chaussures » (18 % contre 21,6 %), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (16,9 % contre 19,4 %), « Restaurant » (25 % contre 29,7 %) et « Biens et Services divers » (18,2 % contre 21,9 %). Par contre, la variation relative de l'IPC du poste « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » a affiché une progression de 4,8 pp à 37,4 % en mars 2024.

En ce qui a trait à la contribution à l'évolution de l'inflation, les postes de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et « Articles d'habillement et chaussures » ont accusé un apport très significatif, soit 93,19 % à l'inflation mensuelle et 81,49 % à l'inflation annuelle.

Tableau 1

Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en mars 2025 (en %)

Fonctions de consommation	Pondération en %	Contribution à l'inflation mensuelle en %	Contribution à l'inflation annuelle en %
Indice général	100.00	100.00	100.00
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	48.50	44.84	55.83
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1.42	0.41	0.98
Articles d'habillement et chaussures	5.55	2.63	4.09
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	14.14	45.71	21.57
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	5.32	2.49	3.67
Santé	2.56	1.07	1.54
Transports	9.10	0.39	2.14
Communications	2.23	0.31	3.79
Loisirs	1.52	0.36	0.85
Enseignement	3.91	0.00	1.13
Restaurants	0.49	0.32	0.50
Biens et Services divers	5.26	1.47	3.90

Source : Calculs de la BRH/MAE

IV.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SELON L'ORIGINE DES PRODUITS ET LES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DU PAYS

L'inflation des produits importés ainsi que celle des produits locaux ont, en rythme annuel, gardé la même tendance que l'inflation globale. En effet, en mars 2025, la variation de l'indice des prix des produits importés a été de 21,6 %, contre 26,2 % au mois précédent. Pour sa part, l'inflation des produits locaux s'est établie à 27,7 %, enregistrant ainsi une baisse de 2,3 points de pourcentage par rapport à février 2025.

En rythme mensuel, l'IPC des produits domestiques s'est accru de 2,8 %, soit 70 points de base de plus que le mois antérieur. Par contre, l'indice des prix des produits importés a connu une variation de 0,9 % en mars 2025, contre 1,7 % le mois précédent.

Au niveau des zones géographiques, une progression des prix a été observée au niveau de la majorité des régions. En effet, l'IPC de la région « Aire Métropolitaine » a accusé une hausse de 0,2 point de pourcentage pour se chiffrer à 2,3 %. La situation a été similaire au niveau des zones « Nord » (+0,1 pp à 1,8 %) et « Transversale » (+0,2 pp à 2 %). Toutefois, on a eu un ralentissement dans les régions : « Reste Ouest » (-0,1 pp à 2,2 %) et « Sud » (-0,2 pp à 2 %).

En glissement annuel, le taux d'inflation de la région « Aire Métropolitaine » s'est porté à 26,4 % en mars 2025, contre 29,7 % au mois précédent. La même tendance a été observée au niveau des autres régions : « Reste Ouest » (27,9 % contre 31,1 %), « Nord » (21,1 % contre 24,2 %), « Sud » (26,3 % contre 29,8 %) et « Transversale » (22,9 % contre 26,1 %).

Tableau 2

Distribution de l'inflation par région géographique

Région	Variation mensuelle (en %)		Variation annuelle (en %)	
	Février 2025	Mars 2025	Février 2025	Mars 2025
Aire Métropolitaine	2.1	2.3	29.7	26.4
Reste Ouest	2.3	2.3	31.1	27.9
Nord	1.7	1.8	24.2	21.1
Sud	2.2	2.0	29.8	26.3
Transversale	1.8	2.0	26.1	22.9

Source : IHSI

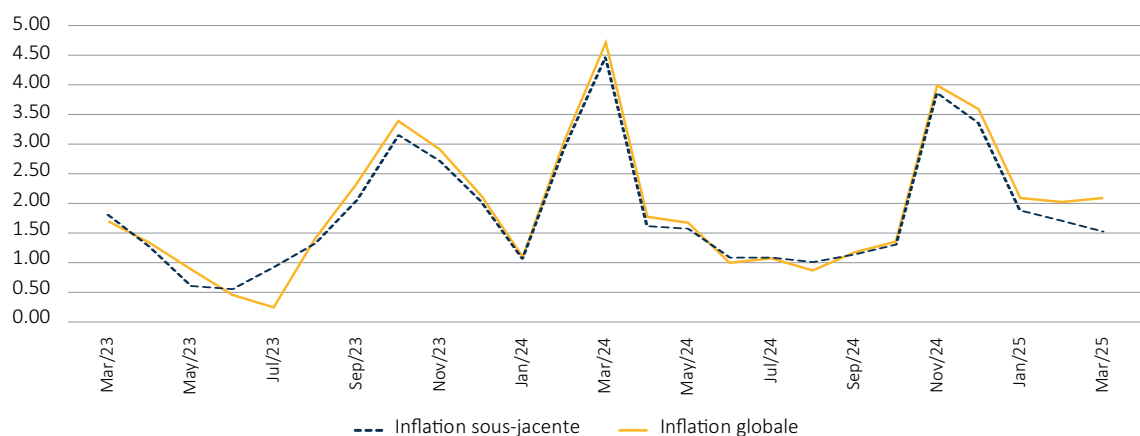
V.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SOUS-JACENTE, DES PRODUITS ÉCHANGEABLES ET DES PRODUITS INDUSTRIELS

En mars 2025, le taux d'inflation sous-jacente a atteint 1,53 % sur un mois, soit une baisse de 18 points de base par rapport au mois antérieur, évoluant ainsi en-dessous de l'inflation globale. Considérée, en glissement annuel, l'inflation sous-jacente s'est inscrite à 23,32 % au cours du mois sous-étude contre 26,91 % en février 2025.

Parallèlement, un ralentissement dans le rythme d'évolution de l'IPC des produits alimentaires (1,88 % contre 1,91 % en février 2025), des produits échangeables (1,55 % contre 1,72 %) et des produits industriels (0,81 % contre 1,59 %) a été constaté durant la période sous étude.

Graphique 2

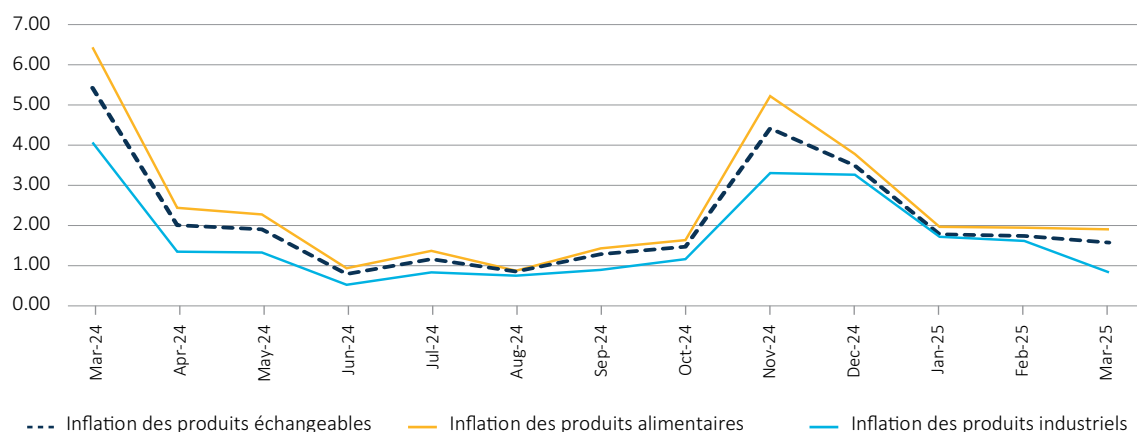
Évolution de l'inflation globale et de l'inflation sous-jacente (en variation mensuelle et en %)



Sources : IHSI et BRH

Graphique 3

Évolution de l'inflation des produits alimentaires, des produits échangeables et des produits industriels (en variation mensuelle et en %)



Sources : IHSI et BRH

VI.- FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'INFLATION MENSUELLE EN MARS 2025

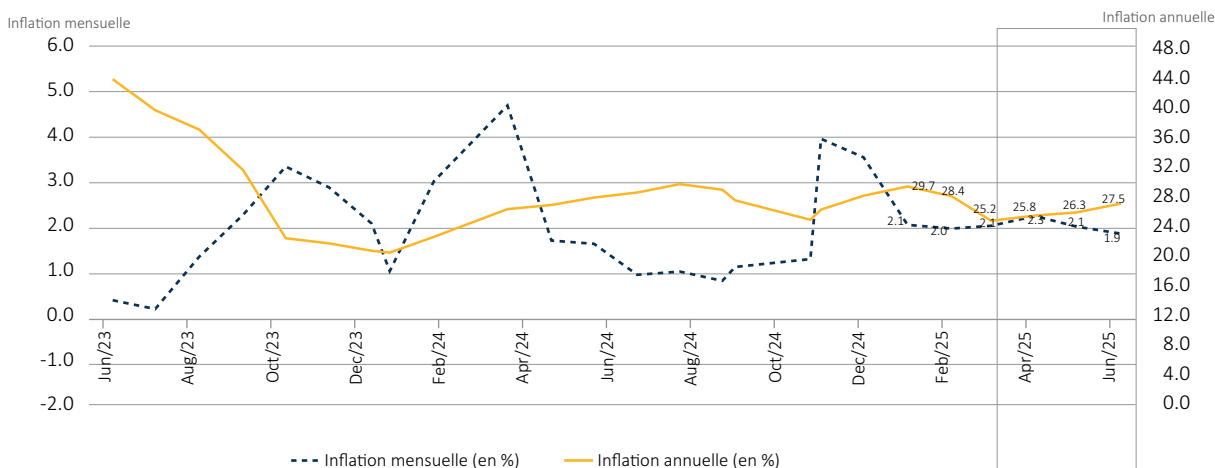
L'accélération du rythme de croissance de l'inflation mensuelle en mars 2025 est imputable aux goulets d'étranglement dans les circuits d'approvisionnement en raison de la persistance de la violence des groupes armés sur les axes routiers reliant plusieurs départements. En effet, la présence de ces individus armés sur les principaux axes routiers, en particulier dans la commune de Mirebalais récemment, a profondément exacerbé le dysfonctionnement des chaînes d'approvisionnement à l'échelle nationale. Cette situation a engendré des perturbations majeures dans la distribution des biens essentiels, entraînant ainsi une hausse considérable des coûts liés au transport. En conséquence, une augmentation des prix des biens de consommation finale.

VII.- PRÉVISIONS D'INFLATION

Les projections réalisées par la Direction Monnaie et Analyse Économique (MAE) de la BRH laissent augurer une accélération de l'inflation annuelle pour les 3 prochains mois. Le taux annuel d'inflation devrait s'inscrire à 25,8 % en avril 2025, pour finalement atteindre 26,3 % en mai et 27,5 % en juin 2025. Sur une base mensuelle, il devrait progresser à 2,3 % en avril 2025, avant de s'infléchir à 2,1 % et à 1,9 % respectivement en mai et en juin 2025.

Graphique 4

**Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois
(avril, mai et juin 2025)**



Source : BRH/MAE/ Service de Modélisation et Prévisions Macroéconomiques

Tableau 3

Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses et variation mensuelle et annuelle de l'IPC en mars 2025

Fonctions de consommation	Mars 2024	IPC Février 2025	Mars 2025	Variation IPC (%)	
				Mensuelle	Annuelle
Indice général	391.3	479.8	489.9	2.1	25.2
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	467	587.8	598.7	1.9	28.2
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	220.9	256.9	258.4	0.6	17.0
Articles d'habillement et chaussures	386.6	452.1	456.4	1.0	18.1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	339.5	438	466.4	6.5	37.4
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	350	405.4	409.2	0.9	16.9
Santé	419.9	477.8	481.8	0.8	14.7
Transports	334.3	353.3	353.6	0.1	5.8
Communications	153.1	216.3	216.9	0.3	41.7
Loisirs	296.2	335	336.6	0.5	13.6
Enseignement	164.4	176	176	0.0	7.1
Restaurants	418.6	516.7	523.4	1.3	25.0
Biens et Services divers	303.3	356.4	358.4	0.6	18.2

Source : IHSI

GLOSSAIRE

Aire Métropolitaine :

Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.

Déflation :

Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.

Désinflation :

Ralentissement de la croissance des prix.

Glissement annuel :

Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.

Inflation :

Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.

Inflation sous-jacente :

Tendance de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements

saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.

Région Nord :

Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.

Région Reste Ouest :

Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest, à l'exception de l'Aire Métropolitaine

Région Sud :

Elle comprend les départements du Sud, de la Grand-Anse et des Nippes.

Région Transversale :

Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.

Variation mensuelle :

Variation par rapport au mois précédent.





BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



MARS 2025



www.brh.ht



[@brhhaiti_](https://twitter.com/brhhaiti_)



[@BRHHaiti](https://www.instagram.com/BRHHaiti)